

ACTION URGENTE

IL FAUT ASSURER LA SECURITE DES PARTICIPANTS DE LA MARCHE DES FIERTES LGBTI A KIEV

Plusieurs centaines de militants des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI) risquent d'être privés de leur droit de réunion pacifique et d'être la cible de violences lors de la marche des fiertés prévue le 6 juin à Kiev, la police ne s'étant pas montrée pleinement disposée à protéger ce défilé.

Les organisateurs de la marche des fiertés de Kiev ont annoncé qu'ils prévoyaient ce défilé annuel dans la capitale ukrainienne pour le 6 juin. L'heure et le lieu précis de la manifestation doivent encore être fixés avec les autorités. Afin de discuter des modalités, les organisateurs et des représentants d'Amnesty International Ukraine doivent s'entretenir à plusieurs reprises avec les autorités. La municipalité de Kiev avait promis d'arranger une rencontre entre les organisateurs et la police pour discuter des mesures de sécurité dans la semaine du 18 au 22 mai, mais aucune réunion n'a encore eu lieu. La police affirme qu'il est « trop tôt » pour planifier l'événement.

En 2012, la marche des fiertés de Kiev a dû être annulée par les organisateurs face aux menaces de violence de groupes d'extrême-droite et à l'absence de garanties apportées par la police municipale en vue de la protection des participants. Elle a également été annulée en 2014, les autorités ayant promis leur soutien à ce défilé, notamment lors de réunions entre Amnesty International et de hauts responsables du ministère de l'Intérieur, mais étant finalement revenues sur leur promesse de protection au dernier moment.

La réponse tardive et le manque d'engagement clair de la police nuisent à l'organisation de l'événement et pourraient entraîner son annulation à cause des craintes de violence de la part des contre-manifestants.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en ukrainien, en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités ukrainiennes à veiller à ce que les militants LGBTI et les autres participants de la marche des fiertés de Kiev puissent exercer leur droit à la liberté de réunion pacifique ;
- priez-les instamment de fournir sans délai des garanties et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants de la marche des fiertés de Kiev le 6 juin 2015 ;
- engagez-les à respecter et protéger les droits de tous les citoyens en Ukraine, y compris des personnes LGBTI, sans discrimination, notamment la liberté d'expression et de réunion pacifique.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 JUILLET 2015 À :

Maire de Kiev

Vitaliy KLITSCHKO
The City Mayor of Kyiv
26 Khreshatyk street
01044 Kyiv, Ukraine
Fax : +380 44 202 76 41
Courriel : udzkmda@ukr.net
Formule d'appel : *Dear Mayor, /*
Monsieur le Maire,

Ministre de l'Intérieur

Arsen AVAKOV
Vul. Akademika Bogomoltsa 10
01024 Kyiv, Ukraine
Fax : +380 44 256 16 33
Courriel : vidkrytist@mvs.gov.ua
Facebook :
<https://www.facebook.com/arsen.avakov.1>
Twitter : https://twitter.com/mvs_ua

Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ukraine dans votre pays (adresse/s à compléter) :
nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

IL FAUT ASSURER LA SECURITE DES PARTICIPANTS DE LA MARCHÉ DES FIERTES LGBTI A KIEV

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Cela fait plusieurs fois que l'Ukraine ne protège pas les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique des personnes LGBTI. En 2012, une marche des fiertés prévue le 20 mai a été annulée par les organisateurs car ils avaient reçu de multiples menaces de violence émanant de diverses personnes et groupes, ainsi que parce que la police de Kiev n'avait pas garanti la sécurité des manifestants, en les prévenant que « des personnes seraient blessées ». La marche des fiertés prévue le 5 juillet 2014 a également été annulée après que la police a indiqué au dernier moment au comité organisateur qu'elle ne pouvait pas garantir la sécurité des participants face aux actions attendues de contre-manifestants. Le nouveau maire de la capitale, Vitali Klitchko, avait déclaré le 27 juin 2014 que le moment était mal choisi pour ce genre de « divertissements » en Ukraine.

En 2013 a eu lieu la première marche des fiertés LGBTI réussie en Ukraine. Bien que le déroulement de celle-ci ait constitué une évolution positive, il est décevant que le conseil municipal de Kiev ait décidé d'interdire le défilé dans le centre-ville, obligeant ainsi les organisateurs à changer le lieu de la manifestation au dernier moment et restreignant de fait le droit des participants à la liberté de réunion pacifique.

Les personnes LGBTI continuent de subir des discriminations en Ukraine, et beaucoup sont la cible de violences et d'autres atteintes aux droits humains. Par le passé, Amnesty International a recueilli des informations sur plusieurs attaques violentes à l'encontre de personnes LGBTI, dont certaines perpétrées par des fonctionnaires et d'autres par des membres du public. Dans certains cas, ces attaques ont entraîné la mort des victimes et n'ont pas fait l'objet d'enquêtes efficaces. Les autorités n'ont jamais enquêté dans les meilleurs délais et de manière approfondie, efficace et impartiale sur les violences visant des personnes LGBTI.

Nom : aucun
Hommes et femmes